

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 30 JUIN 2021 A 18H00

Présents à la séance : 23

L'An Deux Mil Vingt et Un, le **30 JUIN A 18H00**

Extrait affiché le :
01 juillet 2021

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni en dehors de Son lieu ordinaire, à la salle des fêtes Beauregard, Impasse des Martyrs de la Résistance, du fait de la pandémie de Covid 19, sous la Présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

4ème séance 2021

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, Mme ACCILI Micheline, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme SCHILLINGER Stella, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Portail famille « BELAMI » :
Adhésion à 3 contrats de maintenance.

Absents excusés avant donné pouvoir :

M. RAMBOURG Bernard à M. COLIN Joël
M. BREGEOT Claude à Mme BENOIT Marie-Hélène
Mme DEL MASTRO Marie-Claire à M. le Maire
M. TARDIEU François à M. CHARDIN Denis
Mme ELI Emilie à Mme SCHILLINGER Stella

Absent excusé :

M. BURGER Emmanuel

Secrétaire de séance : Mme SCHILLINGER Stella.

N 58/2021

Monsieur Stéphane CHMIDLIN, Adjoint délégué, soumet au Conseil Municipal l'adhésion pour une durée d'une année reconductible 3 fois aux 3 contrats d'assistance et de maintenance proposés par le prestataire V.I.P CONCEPT de 57070 METZ fournisseur du logiciel BELAMI d'inscription et de facturation de l'ensemble des services périscolaires communaux selon le détail suivant :

- 1 contrat de maintenance pour les 5 tablettes tactiles avec prise d'effet au 01/06/2021 pour un tarif de 90 € hors taxes /an,
- 1 contrat de maintenance BELAMI portail famille avec prise d'effet au 01 /07/2021 pour un tarif de 468 € hors taxes / an,
- 1 contrat de maintenance BELAMI Accueil périscolaire et loisirs avec prise d'effet au 01/06/2021 pour un montant de 540 € hors taxes / an.

Ces explications apportées,

Après en avoir délibéré,

C'est unanimement, que le Conseil Municipal présent et représenté :

- Décide d'adhérer aux 3 contrats de maintenance du portail famille « BELAMI » dans les conditions susdites,

- Autorise Monsieur le Maire à engager toute démarche nécessaire à leur mise en œuvre,
- Autorise Monsieur le Maire à signer chaque contrat,
- Des crédits suffisants sont inscrits en section de fonctionnement, à l'article 6256 du budget primitif 2021.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,